

NOS PARTENAIRES

Les partenaires internationaux :



La Banque Mondiale



Le PNUD



L'ONUDC



La Banque Africaine de Développement (BAD)



L'Instance Nationale de la Probité, de la Prévention et de la lutte contre la Corruption (INPPPLC) du Royaume du Maroc



Administrative Control Authority (ACA) Égypte



L'Ombudsman du Rwanda

UNIS CONTRE
LA CORRUPTION



Ils ont dit...

"Une jeunesse éduquée et engagée, ainsi qu'une société civile formée et active, constituent les remparts indispensables pour combattre la corruption qui afflige notre société."

Presidente de la CNIPLC,
Mme Badria Zakaria Cheikh Ibrahim

"La corruption nous affecte tous, mais encore plus les personnes les plus pauvres et les plus vulnérables. Soyons tous intègres et faisons notre possible pour prévenir et réduire la corruption."

Coordonnateur Resident Nations Unies Djibouti,
Jose Barahona

"La corruption détruit le cœur et l'esprit. D'un point de vue moral, c'est un péché impardonnable, sauf si la personne se repent."

Muhammad Abdourahman Ali,
Cheikh

"La corruption est un défi majeur que nous devons relever collectivement. Nous devons œuvrer sans relâche pour renforcer les lois et les mécanismes de contrôle afin de prévenir les actes de corruption à tous les niveaux. En travaillant ensemble, en dénonçant les pratiques corruptives et en soutenant des initiatives de sensibilisation, nous pouvons contribuer à éradiquer ce fléau."

Député,
M. Abdo Kamil Mohamed

"Dans notre quête pour bâtir une société juste et équitable, il est essentiel de se mobiliser collectivement contre la corruption. La prévention et la lutte contre ce fléau sont des responsabilités que nous partageons tous. En tant que journalistes, nous avons le devoir de sensibiliser, d'éduquer et de mettre en lumière les pratiques corrompues. Notre plume est une arme puissante pour exposer les actes répréhensibles et encourager la transparence."

Journaliste à la RTD,
M. Abdourazak Ibrahim

"La lutte contre la corruption est un acte de résistance en faveur de la justice sociale. Chaque citoyen a le pouvoir de contribuer à la création d'un monde où la corruption ne trouve plus de refuge."

Société Civile,
M. Mohamed Ahmed Hassan

COMMISSION NATIONALE INDÉPENDANTE POUR LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION



National Anti-Corruption Commission
الهيئة الوطنية لمكافحة الفساد



"La corruption peut contaminer toutes les sphères de notre société et se transformer en une épidémie mortelle pour notre République."

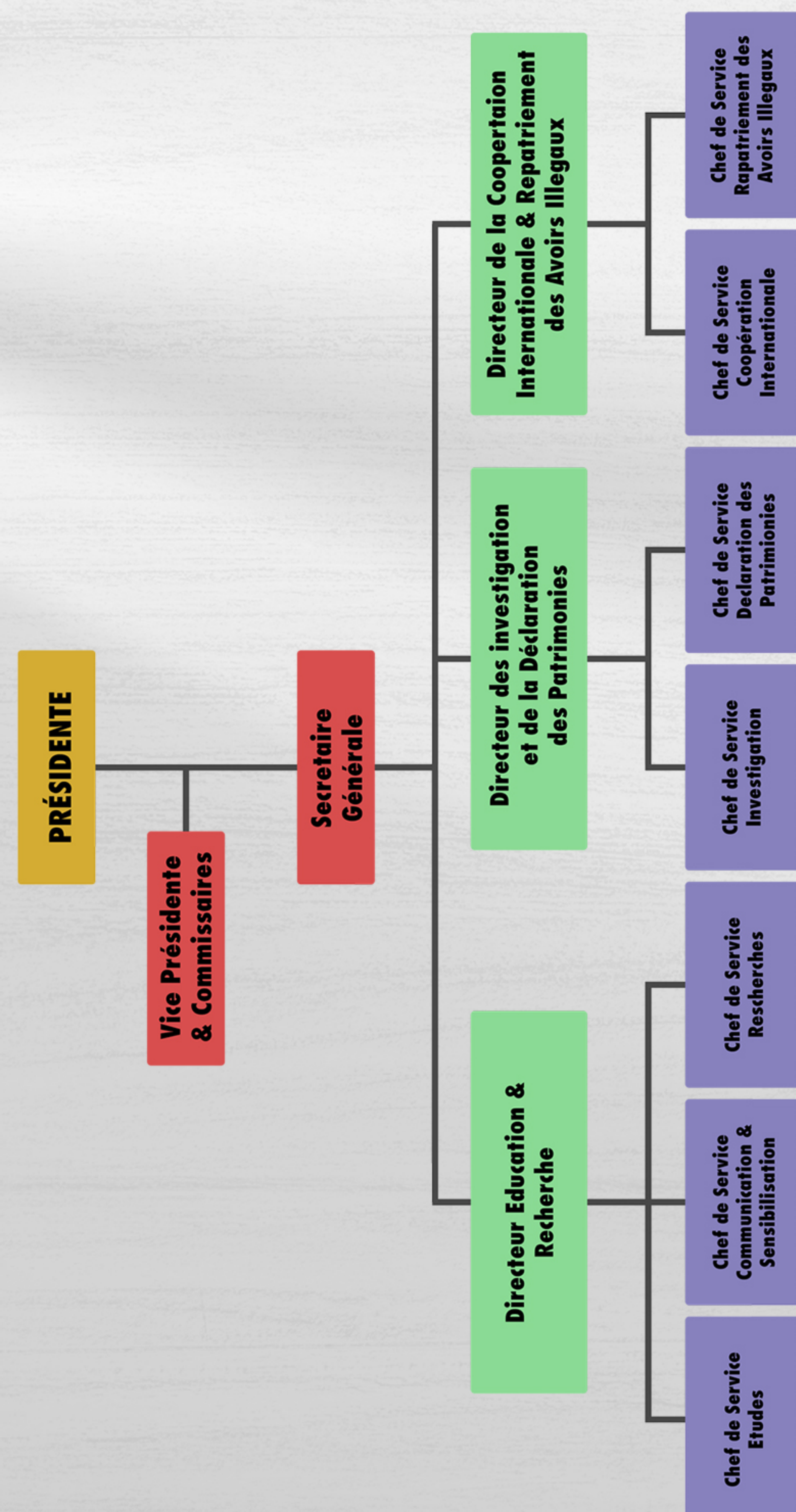
M. Ismaïl Omar Guelleh
Président de la République de Djibouti.

QUI SOMMES-NOUS?

Une institution créée en 2013 par la Loi N° 03/AN/13/7ème L du 16/07/2013, complétant les dispositions législatives relatives à la prévention, et à la lutte contre la corruption.

Une autorité administrative indépendante jouissant de la personnalité morale et de l'autonomie financière, placée auprès de la Présidence de la République.

NOTRE ORGANIGRAMME



NOTRE VISION

Eradiquer la corruption.

NOS MISSIONS

- Missions de prévention et de lutte contre la corruption.
- Mise à jour de la stratégie nationale.
- Renforcement de la coordination intersectorielle de toutes les entités de lutte contre la corruption.
- Renforcement de la coopération bilatérale et multilatérale.
- Suivi de la mise en œuvre des politiques publiques en matière de prévention et de lutte contre la corruption.

NOS VALEURS

- Intégrité.
- Transparence.
- Responsabilité.

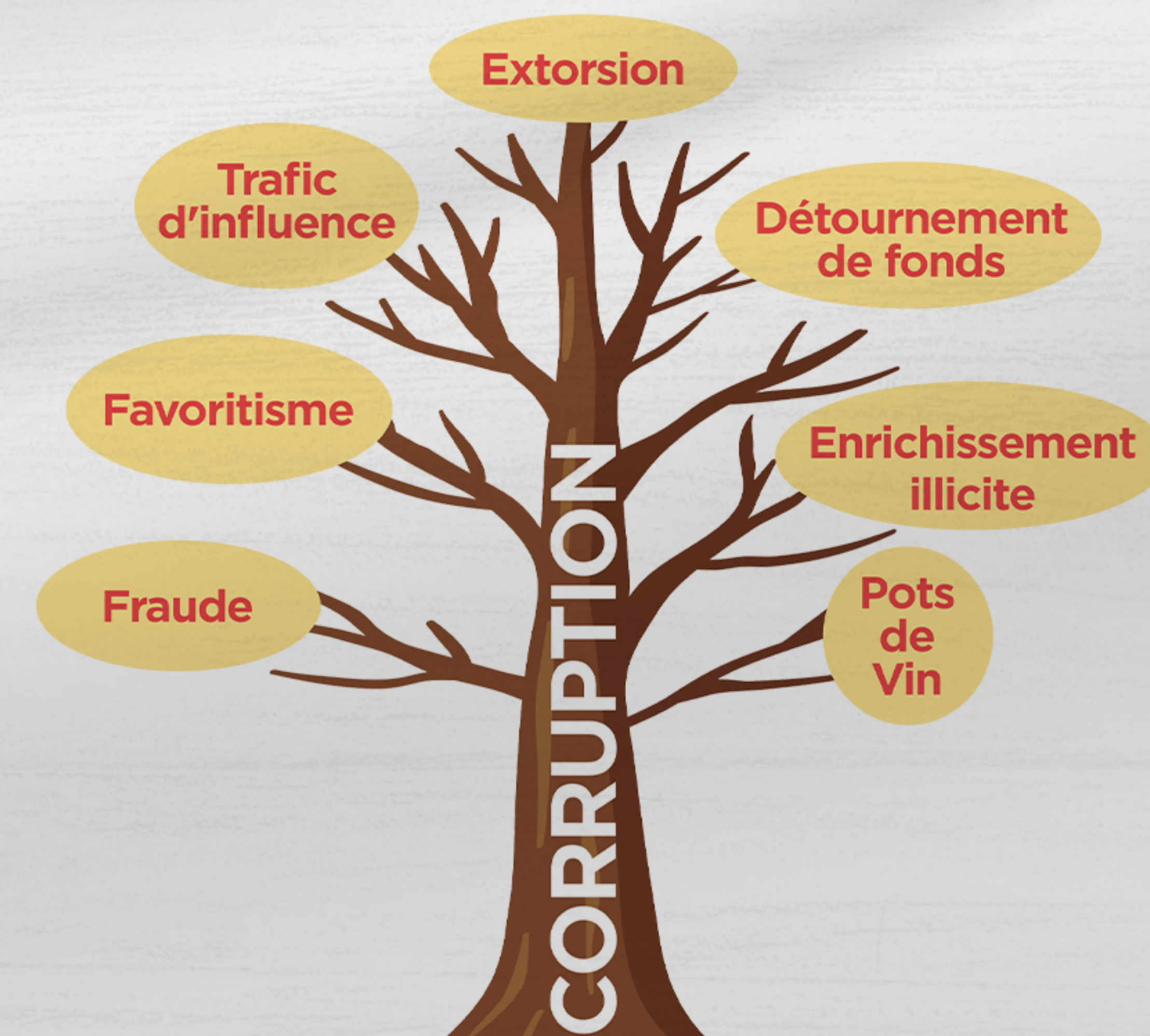
NOS RÉALISATIONS

- Activités de déclarations de patrimoine.
- Mise en place de nouveaux protocoles de coopération bilatérale et multilatérale.
- Campagnes de sensibilisation et de communication.
- Réforme du cadre légal et institutionnel.
- Élaboration d'un plan d'action pour la période 2023 à 2027.
- Renforcement des capacités de la commission.

STOP CORRUPTION

NOS PERSPECTIVES

- Mettre l'accent sur la sensibilisation, la formation et l'éducation de tous les acteurs étatiques et non étatiques sur les effets dévastateurs de la corruption.
- Étude d'impact sur les causes et l'étendue de la corruption.
- Donner une attention particulière au public cible jeunesse et société civile.
- Mise en place d'un comité de coordination avec les institutions de lutte contre la corruption.
- Mise en place d'un système de notation sur le degré d'implication des institutions publiques dans la prévention et la lutte contre la corruption.
- Organisation des ateliers thématiques sur la corruption.
- Sensibilisation et implication de la population, des pouvoirs publics, du secteur privé, de la société civile et des médias dans la lutte contre la corruption.
- Elaboration d'une stratégie de communication.



Téléphone : 21 35 16 03 Adresse email : contact@cniplc.gouv.dj

Adresse : Plateau du serpent, Rue Nasro Houmed Abro.
RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI.